

## **Atelier : les enjeux de la transition énergétique ?**

**Université d'été du PCF – 26 août 2016**

### **Introduction de Valérie Gonçalvès**

Pour nous, la transition énergétique, devrait avoir comme objectif de transformer un modèle qui s'appuie sur des énergies fossiles en un modèle où les énergies dé-carbonées sont dominantes. Aussi, lorsque l'on évoque les enjeux énergétiques, les questions sociales, environnementales et économiques sont indissociables car intimement liées. On ne peut pas se contenter d'en traiter une partie sans aborder les autres. Les options énergétiques impliquent des choix de société. C'est bien à travers ce débat que la question nous est posée, de quelle société voulons-nous avec quel progrès social. C'est ce que nous avons cherché à souligner dans cette présentation. Aussi, lors de notre 37ème congrès, nous avons souligné que le débat sur la transition énergétique était engagé et que nous le poursuivrons par l'organisation d'États généraux.

### **L'énergie un droit fondamental !**

Mais en tout premier lieu, il nous faut rappeler que l'énergie est un droit fondamental pour l'être humain, que nul ne peut en être privé pour cause de pauvreté, de misère ou d'exclusion. Il protège ou pérennise l'accès à d'autres droits fondamentaux : l'accès aux soins, à la santé, à l'éducation, à l'eau, au travail... Malheureusement encore aujourd'hui deux milliards d'êtres humains n'utilisent que la biomasse et 80 % des ressources énergétiques de la planète sont consommés par 20 % de la population mondiale. Or la population mondiale devrait atteindre 9 Milliards en 2050 et si nous avons comme exigence de faire du droit à l'énergie un droit vital, il faudra produire plus d'énergie afin de couvrir les besoins des populations afin d'élever leur niveau de vie et cela dans un contexte inédit imposé par le réchauffement climatique. Ces dernières semaines, plusieurs rapports<sup>1</sup> nous ont alertés une nouvelle fois sur l'accélération spectaculaire du dérèglement climatique. L'année 2015 a été l'année d'un réchauffement sans précédent encore pire que 2014 où pourtant la hausse du mercure n'avait jamais été aussi élevée. En 8 mois, les sociétés humaines ont déjà consommé autant de ressources renouvelables que ce que la terre peut produire sur une année entière. L'heure est grave !

C'est pour cela qu'il nous faut opérer un recul massif de l'utilisation des énergies fossiles émetteurs de GES (gaz à effet de serre) qui représentent à l'heure actuelle environ 84 % de la production d'énergie planétaire pour ne pas dépasser une hausse des températures de plus de 2° C au cours du 21ème siècle ! Il est reconnu que celui-ci est principalement lié à l'activité

---

<sup>1</sup> 26<sup>ème</sup> rapport annuel sur l'état du climat (state of the climate) produit par l'American Meteorological Society

humaine notamment la combustion d'énergies fossiles qui émet massivement des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère.

### Quels sont les leviers ?

L'union européenne qui représente à peine plus de 12% des émissions mondiales s'est fixée lors de la Cop 21 l'engagement de réduire ses GES de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990. La France s'est fixée récemment, dans le cadre de la loi de transition énergétique, ce même objectif et une diminution de 30% de la consommation de ressources fossiles en 2030.

Pour information, en Allemagne si ses rejets sont restés stables en 2015, ce pays reste le premier émetteur de l'Union européenne avec 23% du total<sup>2</sup>.

La consommation énergétique finale en France en 2011 se répartie comme suit : 46% de produit pétrolier, 20% de gaz, 3% Charbon ; 9% ENR, 22% Electricité (avec 18% de nucléaire). La consommation d'énergie fossile est donc majoritaire en France. Les énergies fossiles représentent aujourd'hui 69% de l'énergie finale consommée en France

### Transports

Les transports consomment près de la moitié de ces énergies fossiles avec 44% ( 30% de l'énergie finale). Ils sont assurés à 92% par du pétrole. Le transport est le secteur le plus émetteur de GES, c'est donc dans cette direction qu'il faut se tourner prioritairement.

Or, ces derniers mois, en matière d'écologie, il y a des contradictions entre les ambitions affichées de François Hollande et les décisions de son gouvernement. Effectivement, en mai 2015, notre journal l'Humanité évoquait le rapport DURON. Celui-ci met en avant l'abandon par l'Etat de nombreuses lignes nationales des trains intercity par la réduction des coûts et la casse du service public ferroviaire sous le slogan : pas de rentabilité, pas de trains. Au-delà du fait que cela constitue pour nous une aberration sociale, écologique et d'aménagement du territoire, c'est une désertification des régions qui se prépare. L'autre aberration est celle de la loi Macron qui autorise la libéralisation du transport par autocar en concurrence directe avec le transport ferroviaire. Sans oublier que plus de cars sur les routes, risque de créer une situation accidentogène, sans parler des mauvaises conditions de confort : « les cars pour les pauvres ». Autre aberration, est celle du renoncement de l'écotaxe qui avait l'ambition de faire payer la circulation des poids lourds sur les routes et qui est un manque à gagner pour le financement des infrastructures ferroviaires et fluviales. Nous ne pouvons que faire le constat que les choix politiques faits par ce gouvernement manquent d'ambition et sont loin d'être efficaces tant du point de vue environnemental qu'économiquement !

---

<sup>2</sup> Les combustibles fossiles fournissent 53,6% de l'électricité en Allemagne et 5% en France : d'où la différence dans les émissions de CO<sub>2</sub> par kWh (475 g en Allemagne contre 60 g en France ou encore 350 g de CO<sub>2</sub> pour toute l'Europe), et la raison principale de la différence des émissions annuelles de CO<sub>2</sub> par habitant (9,2 t en Allemagne et 5,1 t en France). Le nucléaire ne fournit plus que 15,8% de l'électricité en Allemagne alors qu'il fournit plus des trois quarts (77%) de l'électricité en France.

Pour nous, ce sont donc naturellement les questions du fret ferroviaire<sup>3</sup>, les décisions de fermetures des lignes secondaires, l'autorisation de circulation des 44 tonnes, l'intermodalité, l'urbanisme avec, en particulier l'étalement urbain (éloignement travail / domicile du fait coût de logement), la faiblesse de l'appareil productif pour produire ou recycler (aciérie etc....) nous contraignant à importer la majorité de ce qu'on consomme (sans compter le CO<sub>2</sub> importé) qu'il nous faut aborder. Il est évident qu'il est meilleur pour la planète d'empêcher les délocalisations voir de relocaliser en France et ainsi privilégier les circuits courts. Ce sont les valeurs de service public et de solidarité qui doivent primer sur la rentabilité financière (par augmentation du dumping social : exploitation des travailleurs des pays à bas salaire et protection sociale faible, voire inexistante) !

### Bâtiments

Deuxième secteur qui émet des GES (25%), le bâtiment. Il est aussi le secteur qui consomme le plus d'énergie finale (44%). L'habitat et le tertiaire sont de gros consommateurs de combustibles fossiles<sup>4</sup> également. Ce secteur constitue donc un gisement d'économie d'énergie et des possibilités de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> en remplaçant les énergies fossiles par le transfert d'usage vers l'électricité ou par la production de chaleur renouvelable par exemple. C'est donc bien aussi dans ce secteur qu'il faut agir si l'on veut répondre à l'objectif de la loi pour la croissance verte qui a fixé une réduction par deux de notre consommation énergétique d'ici 2050. La rénovation thermique est donc une impérieuse et urgente nécessité. La France compte 29.6 millions de logements dont 65 % ont été construits avant 1975.

Le PCF propose d'organiser un grand plan d'urgence de rénovation des habitats existants les plus énergivores<sup>5</sup>. Cela suppose la mise en place de politiques publiques réellement efficaces, tant en matière d'investissements -qui sont considérables- que de recherche, formation, création de filières professionnelles. Celle du bâtiment a perdu 70 000 emplois en deux ans et emploie 200 000 salariés détachés. Il y a nécessité de dégager les financements nécessaires (10 à 15 milliards d'euros par an pour les 500 000 logements annoncés par le Président de la République à compter de 2017, dont au moins la moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes). Aussi, les énormes sommes accordées aux différentes mesures de « soutien à la compétitivité » (CICE, CIR, pacte de responsabilité...), auraient été beaucoup plus utiles à investir dans ce domaine.

---

3 Plus de 80 % du transport de marchandises passent par la route. Depuis 2006 plus de 300 gares de fret ont été fermées.

4 7 Mtep (80 TWh) de fioul et 18 Mtep (210 TWh) de gaz pour un montant supérieur à 16 milliards/an contribuant au déficit de la balance commerciale.

5 En 2013, seuls 60 000 logements privés et 100 000 logements sociaux ont été rénovés

S'attaquer à l'efficacité énergétique sera également l'occasion de combattre la précarité énergétique. Les trois causes identifiées de la précarité énergétique sont la faiblesse des revenus, le prix de l'énergie et la mauvaise isolation des logements. La France compte désormais 3,6 millions de personnes mal logées ou sans abri. Et 8,6 millions de français vivent avec moins de 964 euros/mois.

Je rappelle qu'en France ce sont 11 millions de personnes qui sont en précarité énergétique. La facture énergétique est de plus en plus élevée. Elle est en moyenne pour un ménage de 3200 euros par an (logement : 1800 €+transport : 1400€).

En France aussi la pauvreté touche un nombre croissant de familles alors que le pays s'enrichit C'est en France que la rémunération distribuée aux actionnaires connaît la plus forte hausse, avec 36,8 milliards d'€ distribués (+ 30,3 %), ce qui place notre pays en tête en Europe, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni et le 3ème pays au monde dans la course au podium des versements des dividendes.

Les écarts entre les plus pauvres et les plus riches ne cessent d'augmenter en raison des politiques menées en faveur de ces derniers par les gouvernements de droite, non remises en cause par l'actuel. Politiques qui ont renforcé les inégalités sociales et territoriales notamment en termes d'accès aux services publics. Le secteur énergétique est particulièrement révélateur du désengagement de l'Etat dans la conduite des politiques publiques au service de l'intérêt général. Les investissements publics d'hier sont bradés pour permettre l'enrichissement des actionnaires des grands groupes du secteur. La libéralisation du secteur de l'énergie a de graves conséquences sociales et n'a permis que des hausses vertigineuses des prix de l'énergie fragilisant ainsi les plus modestes. On sent bien que nous sommes en train de changer de modèle en ce qui concerne l'énergie. Aujourd'hui le système tel qu'il est conçu, c'est de produire pour répondre à la demande, c'est-à-dire que lorsqu'un usager a besoin d'énergie, on doit la lui fournir. Demain, ce sera au consommateur de s'adapter à la production disponible. On va gérer la pénurie. Ce qui revient à faire de l'électricité une denrée rare donc chère et seuls ceux qui auront les moyens pourront continuer à se chauffer, les autres se gèleront dans leurs logements.

### **Autonomie régionale dans l'air du temps**

Aujourd'hui, on entend dans les débats des discours d'autonomie régionale. On assiste à la création de coopératives locales de production d'énergies renouvelables. Une régionalisation de l'énergie rendrait caduque la solidarité entre régions et mettrait en cause la péréquation tarifaire, voire même l'accès à l'électricité tout simplement. La volonté légitime de donner plus de place aux collectivités locales ou aux usagers ne doit pas fragiliser, voire remettre en cause la cohérence nationale de l'organisation du secteur électrique, seul à même de garantir l'égalité de traitement.

Se développent d'ailleurs des offres en autoconsommation, jusque là très peu pratiquée en France celles-ci prévoient que les ménages et les entreprises consommant leur propre

courant électrique pourront bénéficier d'un tarif spécifique, plus avantageux, pour leur utilisation du réseau de distribution de l'électricité. Cela risque encore plus de fragiliser les investissements sur les réseaux de transport de l'électricité pour lesquels certaines entreprises peuvent en être exonérées à hauteur de 60%.

Pour le PCF, l'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité, tout le monde doit y avoir accès, au même tarif, quel que soit son lieu d'habitation. En ce sens, la péréquation tarifaire doit être préservée.

### L'accès à l'énergie au juste prix

Le mix énergétique que nous visons ne doit pas consister à opposer les énergies les unes aux autres mais s'attacher à « exploiter » le mieux possible chacune d'entre elles.

#### Mix énergétique

Le Parti Communiste propose un mix énergétique diversifié incluant toutes les énergies disponibles en privilégiant celles émettant le moins de CO<sub>2</sub> tout en prenant en compte le niveau de maturité des différentes technologies avec le triple critère : social, environnemental et économique.

Concernant les énergies renouvelables, il faut développer de vraies filières industrielles et mettre fin au système qui existe aujourd'hui et qui consiste à racheter l'électricité solaire ou photovoltaïque produite à des tarifs de rachat prohibitif. Cela crée de vraies bulles spéculatives. Entre 2005 et 2013 la CSPE<sup>6</sup> taxe payée par tous les consommateurs qui sert à payer les tarifs de rachat a augmenté de 330 % (du fait de l'introduction de la subvention à ces productions d'électricité dans cette taxe). Pour 2017 c'est à nouveau + 19 % d'augmentation par rapport à 2015.

Aussi, l'objectif de réduire arbitrairement la part du nucléaire dans le mix électrique de 75 % à 50 % à l'horizon 2025 comme voté dans la loi de transition énergétique peut apparaître contradictoire avec l'objectif climatique mais également l'objectif de maintenir une électricité peu chère, disponible à tout moment en assurant notre indépendance énergétique. En effet, le nucléaire civil est un pilier essentiel de la balance commerciale. Il évite à la France l'achat massif de gaz à l'étranger de l'ordre de 20 milliards d'euros chaque année. Et il rapporte annuellement en exportation d'équipement et de services environ 6 milliards d'euros. Sans le nucléaire, le déséquilibre de la balance commerciale déjà alarmante (70 milliards) augmenterait de presque 50%.

Cet objectif est également contradictoire avec la nécessaire réindustrialisation de notre pays et la relance de l'économie qui va fatalement faire augmenter les consommations électriques et d'autant plus fortement avec l'évolution démographique dont les prévisions s'achèment vers 70 millions d'habitants en 2050.

---

6 Qui pèse pour 15% dans la facture d'électricité

Il est également contradictoire avec une des préconisations du GIEC<sup>7</sup> qui consiste à aller vers une évolution rapide d'une électricité la plus décarbonée possible pour se substituer à celle produite à partir des énergies fossiles. En Europe, la France a un temps d'avance, préservons le.

Par ailleurs, le coût de l'électricité en France tant pour les ménages que pour les entreprises est également un élément majeur à prendre en compte. C'est un facteur de localisation industrielle. Le prix de l'électricité aux particuliers en France est inférieur à celui de nos voisins européens.

C'est aussi pour cela qu'il faut sauvegarder des tarifs réglementés au sein d'un service public de l'électricité et du gaz. D'ailleurs, les fanatiques du tout marché répètent à l'envie que si le marché ne fonctionne pas correctement c'est parce qu'il y a encore des barrières et les tarifs réglementés en font partie. C'est pourquoi, les libéraux veulent les faire sauter. Partout en Europe où les tarifs réglementés ont été supprimés, les gens ont vu leur facture s'envoler. Un ménage italien paie son électricité 45 % plus cher qu'un ménage français, un ménage belge 40% et 80% pour un ménage allemand<sup>8</sup>.

### Une recherche ambitieuse

Une condition sine qua non de la réussite d'une transition énergétique ambitieuse est un effort massif de recherche<sup>9</sup> tout azimut dans chacun des secteurs énergétiques. C'est une bataille en soi qui doit prendre de l'ampleur car la recherche est aujourd'hui très malmenée. L'investissement privé et public en France est en recul. Notre pays consacre 2,24% du PIB à la recherche, on est loin de l'objectif des 3% fixé par le traité de Lisbonne. Un récent rapport remis au gouvernement sur les infrastructures énergétiques fait état d'un effort de recherche au même niveau que celui de 1980. Alors oui la recherche est primordiale, elle pourra ouvrir des champs nouveaux et des sauts technologiques. Il est donc nécessaire d'investir dans les nouveaux matériaux, les nouveaux processus industriels, vers de nouvelles technologies plus économes en matières premières, en énergie et en rejets environnementaux, plus respectueuses de la santé des salariés.

### La maîtrise publique au sein d'un concept de pôle de coopération

La déréglementation du secteur a organisé bon nombre de gaspillages, complexification, déstructuration du secteur. Il serait temps de procéder à un bilan des 20 dernières années de

---

<sup>7</sup> En 2007, le GIEC formulait des recommandations de diviser par deux les émissions planétaires de CO<sub>2</sub> d'ici 2050, les pays « industrialisés » devant les réduire de 80% d'ici cette date.

<sup>8</sup> Allemagne et Danemark 29 cts – Espagne et Italie 23 cts – France 15 cts

<sup>9</sup> Est-il nécessaire de rappeler que le crédit d'impôt recherche est pourtant généreusement distribué aux entreprises pour environ 6 milliards en 2013 ?

déréglementation du secteur imposé par l'Union Européenne. Celle-ci s'obstine à le refuser malgré les demandes des organisations syndicales européennes comme l'EPSU.

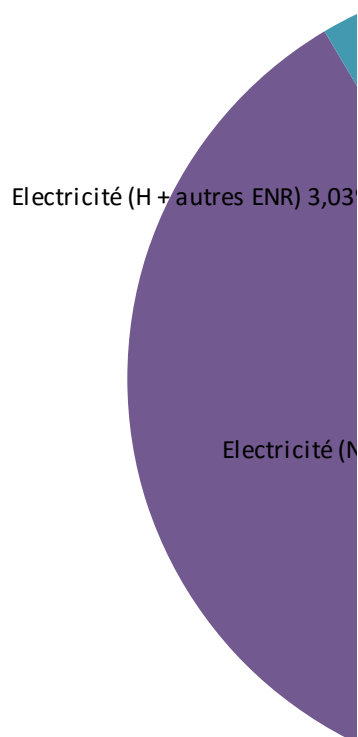
Nous avons l'ambition d'organiser une maîtrise publique du secteur de l'énergie par la création d'un pôle public en charge de l'ensemble des énergies (et pas seulement de l'électricité).

A travers cette proposition, le PCF souhaite mobiliser dans une même dynamique et de manière efficace tous les acteurs industriels, publics comme privés, pour la mise en œuvre d'une politique énergétique visant le progrès social et répondant aux grands défis écologiques posés en ce début de troisième millénaire. Tous les acteurs industriels de ce secteur seraient contraints à mettre en œuvre des critères de gestion, allant dans le sens du service public et de l'intérêt général, et ainsi en finir avec les concurrences destructrices. Un pôle public avec des droits nouveaux pour les usagers et les salariés pour pouvoir intervenir sur les stratégies des entreprises.

Nous proposons la création d'une agence européenne de l'énergie avec comme principe de base la coopération des opérateurs. C'est la meilleure approche pour répondre aux besoins dans les conditions les meilleures et en finir avec la guerre économique visant à conquérir des parts de marchés et à absorber le concurrent adversaire. Elle pourra favoriser la notion de groupement d'achat à long terme, la sécurité d'approvisionnement, l'investissement massif dans la recherche, le développement des interconnexions réseaux, ou encore lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub>..., L'échelon européen est pertinent pour introduire des clauses sociales et environnementales dans les échanges internationaux.

**Tableau 1 : France 2015 Energies primaires**

Ressources	Productio n		Importatio n		Total	
	Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Charbon	0,10	0,07%	8,60	7,23%	8,70	3,38%
Pétrole	1,10	0,80%	76,70	64,51%	77,80	30,26%
Gaz	1,20	0,87%	33,60	28,26%	34,80	13,54%
Electricité (N )	113,80	82,34%			113,80	44,26%
Electricité (H + autres ENR)	7,80	5,64%			7,80	3,03%
Biomasse	12,10	8,76%			12,10	4,71%
Autres ENR Thermique	2,10	1,52%			2,10	0,82%
<b>Total</b>	<b>138,20</b>	<b>100,00%</b>	<b>118,90</b>	<b>100,00%</b>	<b>257,10</b>	<b>100,00%</b>





ENR = Energies renouvelables

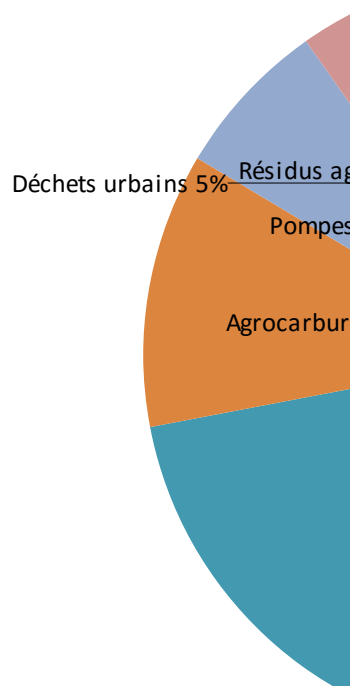
H = Hydraulique

N = Nucléaire

*Source : Commissariat Général au Développement Durable  
Repères - Chiffres clés de l'énergie*

**Tableau 2 : France 2015 - Energies renouvelables primaires**

Energie	Mtep	%		Mtep	%
Hydraulique	5,3	23,6%			
Eolien	1,5	6,7%			
Photovoltaïque	0,55	2,4%			
Géothermie électrique	0,05	0,2%			
			Sous total ENR électriques	7,4	32,9%
Bois énergie	8,8	39,1%			
Agrocarburants	2,6	11,6%			
Pompes à chaleur	1,5	6,7%			
Déchets urbains	1,1	4,9%			
Résidus agricoles	0,3	1,3%			
Biogaz	0,5	2,2%			
Solaire thermique	0,1	0,4%			
Géothermie thermique	0,2	0,9%			
			Total	22,5	100,0%

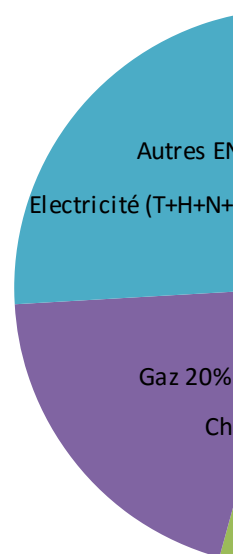


*Source : Commissariat Général au Développement Durable - Repères - Chiffres clés de l'énergie*

**Tableau 3 : France 2015 - Energie finale utilisée**

Energie utilisée finale	Mtep	%
Biomasse	10,00	6,1%
Pétrole	73,40	44,8%
Charbon	5,60	3,4%
Gaz	32,50	19,8%
Electricité (T+H+N+ENR)	36,80	22,4%
Autres ENR	5,70	3,5%
Total	164,00	100%

Utilisation	Mtep	%
Résidentiel	46,30	28,2%
Industrie	28,80	17,6%
Transports	48,80	29,8%
Agriculture	4,70	2,9%
Tertiaire	21,40	13,0%
Divers	14,00	8,5%
Total	164,00	100%

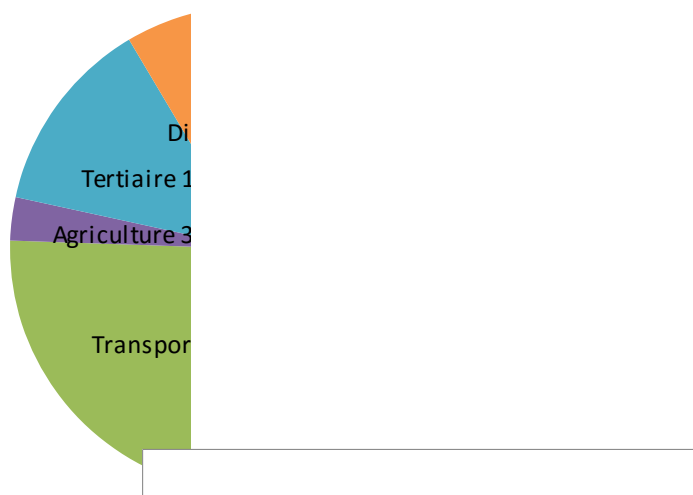


ENR = Energies renouvelables

N = Nucléaire

H = Hydraulique

T = Thermique



Source : CGDD - Repères - Chiffres clés de l'énergie

## Tableau 4 : France 2015 - Electricité

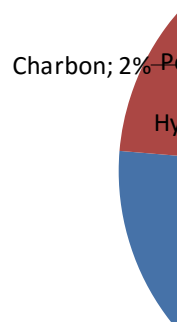
Puissance installée MW et  
production annuelle TWh

Sources d'énergie	Puissance installée		Production d'électricité	
	MW	%	TWh	%
Nucléaire	63 130	48,8%	416,8	76,3%
Hydraulique	25 421	19,7%	58,7	10,8%
Fossiles	22 553	17,4%	34,1	6,2%
Gaz	10 901	8,4%	22,1	4,0%
Charbon	3 007	2,3%	8,6	1,6%
Pétrole	8 645	6,7%	3,4	0,6%
Eolien	10 312	8,0%	21,1	3,9%
Photovoltaïque	6 191	4,8%	7,4	1,4%
Thermique ENR	1 703	1,3%	7,9	1,4%

Total	129 310	100,0%	546,0	100,0%
-------	---------	--------	-------	--------



## Pro



*Source : RTE - Bilan électrique 2015*